

AVIS AUX AGRICULTEURS

REUNION DE LA COMMISSION DE CONSTATS DE DEGATS AUX CULTURES

En raison de la période de sécheresse de cet été 2026, je vous informe qu'une Commission de Constat des Dégâts aux Cultures se tiendra le mardi 1er septembre 2026 à 9 heures, à l'Administration communale de Berloz, rue Antoine Dodion 10, 4257 Berloz.

Les agriculteurs ayant constaté des dégâts sur leurs cultures sont invités à participer à cette commission afin de faire part des dommages constatés.

Les agriculteurs concernés sont invités à compléter au préalable le procès-verbal de constat de dégâts aux cultures joint à la présente. Ce document peut également être obtenu auprès du Service Environnement, en adressant une demande à l'adresse suivante : jessica.puffet@berloz.be.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Service Environnement à l'adresse jessica.puffet@berloz.be ou au 019/33.99.85.

N'hésitez pas à faire circuler cette information auprès d'autres exploitants susceptibles d'être concernés.

Berloz, le 17 août 2026

Le Bourgmestre,



Alain Happaerts